

## EDITORIAL

### Cadre unitaire des OSC : l'union fait la force !



Daniel

Thiéba,

président

du GRAF

**S**e concerter, défendre des positions communes, parler d'une seule voix dans le dialogue politique avec l'Etat. Un défi que s'engage à relever le cadre unitaire des organisations de la société civile.

Pourquoi un tel cadre? La raison est simple. Le cadre unitaire donne du poids aux arguments des OSC car aucune OSC isolée, quelle que soit sa compétence, ne peut aboutir à un résultat positif. De même, le cadre confère une légitimité aux acteurs de la société civile. Derrière la déclaration d'une OSC, se trouve l'ensemble des autres OSC.

Cette union est devenue la condition sans laquelle aucune OSC (le Graf y compris) ne peut prétendre ni à la légitimité ni à la production d'un changement qualitatif.

Lire la suite de l'éditorial, page 2

## CADRE UNITAIRE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

### Pour une société civile unifiée et efficace !



Mme Hado Sawadogo, membre du  
comité de suivi



M. Jonas Hien, membre du comité de  
suivi

**Un vent d'unité souffle sur la société civile burkinabé. De nombreuses ONG et associations manifestent la volonté de mettre en place un cadre unitaire. L'objectif est de parvenir à une société civile toujours plus forte, à même d'influer sur l'action publique de l'Etat et contribuer de façon considérable au développement du Burkina Faso. L'initiative n'est pas simple, mais les promoteurs du projet estiment disposer de plus d'atouts que par le passé.**

## Sommaire

<b>Cadre unitaire des organisations de la société civile</b>	<b>1</b>
- Pour une société unifiée et efficace	
<b>Vie du GRAF</b>	<b>3</b>
- Le GRAF publie sa documentation	
<b>Lu dans la presse</b>	<b>4</b>
<b>Irrégularités foncières : la presse tire sur la sonnette d'alarme</b>	

**J**eudi 14 février 2008. Une vingtaine d'ONG et associations sont réunies au CACS. L'initiative n'est pas nouvelle, mais revêt un enjeu de taille. La participation efficace et unanime de la société civile à la revue du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, prévue pour le mois d'avril 2008 et la formation du cadre unitaire des organisations de la société civile.

Ainsi, une dizaine de groupes thématiques regroupant des organisations de même sensibilité ont été créés. Ils participeront ensemble aux débats préalables qui seront menés avec la partie gouvernementale, au sein des comités sectoriels techniques (CST), installés dans les différents ministères. Après cette étape, un forum national de la société civile sera organisé pour faire une synthèse des résolutions prises au sein des différents groupes thématiques. Les différentes contributions retenues par le forum seront publiées au nom de toute la société civile burkinabé à la revue prochaine du CSLP.

### **Rencontres et concertations pour bâtir l'unité**

Les organisations de la société civile ne sont pas à leur première rencontre du genre. Plusieurs réunions se tiennent depuis l'année 2006. Toutes entrant dans le cadre du processus de mise en œuvre du cadre unitaire de la société civile, engagé par une vingtaine d'organisations, et piloté par un comité de suivi de sept (07) membres. Longtemps considérée comme une composante hétérogène de la vie sociopolitique, la société civile burkinabé veut refaire son image en tendant vers l'homogénéité. C'est dans ce sens qu'une tournée sera organisée dans les différentes régions du

Burkina, afin de porter l'information sur le processus en cours aux différentes organisations de la société civile, et les inviter à y adhérer. Selon Jonas Hien, directeur de la cellule nationale de renforcement des capacités de la société civile, «les ONG et associations sont dispersées. Ce qui affecte leur crédibilité auprès de l'Etat, des populations, et des partenaires techniques et financiers. D'où la nécessité de mettre en place un cadre unitaire de dialogue».

Le processus ainsi enclenché devrait aboutir à l'édification d'une société civile burkinabé plus forte. Le cadre unitaire permettra à la société civile d'influer sur les politiques nationales de développement, et d'orienter l'action publique dans le sens des intérêts des populations. «En allant vers un cadre unitaire, nous allons prendre l'habitude de parler d'une même voix et de prendre des positions communes pour les questions d'intérêt national», explique Jonas Hien.

### **Plus de visibilité et de légitimité des actions des OSC**

Au-delà du renforcement des capacités de la société civile, le cadre unitaire de dialogue contribuera aussi à valoriser ses différentes actions menées par les ONG et associations pour l'amélioration des conditions de vie des populations.

Pour Hado Sawadogo, chargée des affaires financières du comité de suivi de la mise en œuvre du cadre unitaire, faute d'unité d'actions, la contribution des organisations de la société civile au développement n'est pas bien perçue par les pouvoirs publics. «La société civile contribue énormément au développement. Mais au niveau des politiques, on le perçoit peut-être

un peu clopin-clopat. C'est l'une des raisons qui nous a conduit à l'élaboration du cadre unitaire», dit-elle.

Les organisations de la société civile ne sont pas à leur première tentative de regroupement. D'autres initiatives ont été entreprises dans le passé. Elles sont intervenues dans un contexte où certaines organisations manifestaient la volonté de fédérer leurs énergies en fonction de leurs sensibilités. «Il y a eu des regroupements, mais en termes de réseaux et de fédérations. La présente expérience se veut beaucoup plus grande et beaucoup plus ambitieuse. C'est la toute première expérience du genre. C'est pourquoi nous devons nous entourer de toutes les chances pour y arriver», explique Jonas Hien

L'idée du cadre unitaire est aussi différente des expériences passées de par les éventuelles attributions de la structure faïtière. Selon Hado Sawadogo, la structure faïtière du cadre unitaire travaillera à valoriser les membres alors que les structures faïtières des regroupements antérieurs travaillaient à éliminer les membres.

Par ailleurs, elle avance deux indicateurs qui témoignent des chances de succès du processus en cours. Il s'agit d'une part de la volonté de tous les adhérents à aller vers l'union et d'autre part de la croissance du nombre des organisations qui adhèrent à l'idée du cadre unitaire. «Chaque fois que nous nous réunissons, nous enregistrons de nouveaux arrivants», affirme-t-elle. Toute chose qui augure des perspectives intéressantes pour la mise en place effective du cadre unitaire de la société civile. ●

## Le Réseau décentralisation Burkina fait son bilan

Les 03 et 04 février 2007, le Réseau Décentralisation Burkina a fait le bilan de ses activités pour l'exercice d'avril 2006 à mars 2007. Il a constaté avec satisfaction la mise en œuvre effective de la phase 2 du programme « Réussir la Décentralisation ». Tirant les leçons de la phase 1, le programme a pu : organiser régulièrement des rencontres de concertation et de travail, organiser des activités pertinentes au profit des membres et des partenaires, et clarifier les enjeux et les perspectives pour le réseau, tant au plan national que sous régional. Les principales insuffisances rencontrées au cours de l'année d'activité sont d'ordre organisationnel. Ainsi on note l'absence d'un programme cadre de référence pour planifier avec efficacité (à court et moyen terme) les activités, l'inexistence d'une stratégie claire et efficace de mobilisation des fonds pour le fonctionnement du réseau, et la non appropriation ou l'insuffisante appropriation des principes, des enjeux et de la démarche du réseautage. Tenant compte des ambitions affichées mais aussi du

contexte actuel de la décentralisation intégrale, le Réseau Décentralisation Burkina a pris la résolution d'œuvrer efficacement et de façon diligente à clarifier et distinguer la part des activités du réseau et celles des structures partenaires, accroître le volume budgétaire pour l'exécution des programmes annuels, renforcer les

opportunités et possibilités réelles d'appuis divers aux membres pour une meilleure participation et une contribution plus pertinente. Il a par ailleurs décidé de renforcer la dimension régionale à l'échelle du pays par la décentralisation des activités du réseau. ●

---

### RVCC

#### Objectif compétitivité !

Le Réseau de Veille sur la Commercialisation et la Transformation des Céréales (RVCC) a organisé un atelier de réflexion sur la transformation des produits agricoles. Cet atelier tenu le 22 mars 2007 à Ouagadougou a regroupé une vingtaine de membres du réseau ainsi que des consultants. Son objectif était de lancer des pistes de réflexion de sorte à participer uti-

lement aux débats sur le suivi du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté. Les travaux ont dressé le diagnostic des problèmes que connaît le secteur céréalier. La principale contrainte est le difficile accès aux crédits des entreprises. Cela ne favorise pas la productivité des unités. Pourtant, la majorité des entreprises, 92%, a reconnu avoir reçu des appuis et conseils bénéfiques pour les activités. A l'issue de l'atelier, les participants ont formulé 14 recommandations, allant de l'organisation des transformateurs, au rôle de l'Etat, afin de booster le secteur de la transformation et de la commercialisation

---

#### Suite et fin de l'éditorial

Le long processus pour y parvenir date de quelques années sous l'impulsion du Graf et du réseau foncier rural. Toutes les OSC possèdent des expertises diverses. Le Graf, conscient de son expertise dans le domaine du foncier, ambitionne influencer sur les politiques foncières nationales. Cependant, il demeure conscient que tout seul, le combat est pénible. C'est pourquoi il a formé le réseau foncier rural avec d'autres OSC ayant une connaissance de la question foncière, qui a évolué pour donner aujourd'hui le cadre unitaire des organisations de la société civile. Objectif final : réunir toutes les OSC.

Depuis deux ans, les OSC répondent d'une voix unique aux différentes revues du CSLP. Cette démarche concertée s'est avérée payante. Ni l'Etat, ni les bailleurs de fonds, ne peuvent plus écarter les OSC lors des revues du CSLP sous prétexte qu'elles sont divisées. Les OSC ont acquis de la légitimité depuis qu'elles ne se présentent plus en « ordre dispersé » devant l'Etat. Aujourd'hui à travers le cadre unitaire, il y a un consensus qui interpelle l'Etat sur l'adoption des politiques.

Quant à produire un changement dans les politiques, un travail de lobbying reste à

abattre. Il faut se donner les moyens d'influencer politiquement les prises de décisions. Pour ce faire, il faut tisser des relations avec des alliés comme les médias et d'autres institutions civiles comme les collectivités régionales et l'Assemblée Nationale. C'est ensemble que des propositions techniques sur les façons d'améliorer les politiques ou les programmes peuvent être relayées et contraindre l'Etat à l'adoption de décisions positives. ●

## Irrégularités foncières : la presse tire la sonnette d'alarme

**Projet de loi sur la sécurisation foncière en milieu rural, problème de bornage à la frontière Burkina-Mali ; affrontement entre agriculteurs du Sud-ouest... Les mois de mai, juin, juillet 2008 étaient particulièrement riches en publications sur le foncier. La presse nationale évoque des situations foncières irrégulières ou dramatiques qui nécessitent l'intervention des autorités politiques et de la société civile.**

Le Burkina Faso est sur la voie de la réglementation en matière de foncier. Sidwaya dans sa parution du mercredi 14 mai 2008, fait état d'un atelier catégoriel de l'avant projet de loi relatif à la sécurisation foncière en milieu rural tenu du 13 au 16 mai 2008 à Ouagadougou. Il s'agissait de recueillir les suggestions des acteurs concernés par le foncier rural pour en tenir compte dans l'élaboration de l'avant projet de loi sur le foncier. Pour Sidwaya, ces échanges permettront d'améliorer l'avant projet qui a fait l'objet de treize ateliers régionaux. La finalité de cette série de rencontre étant d'aboutir à une loi sur la sécurisation foncière à même de résoudre les problèmes liés à l'utilisation des terres rurales, comme les conflits agriculteurs - éleveurs, et entre migrants et autochtones. Cette loi permettra de sécuriser les exploitants en leur dotant de titre foncier. Si à Ouagadougou l'heure est aux réflexions relatives à la réglementation foncière, à la frontière avec le Mali par contre, les inquiétudes vont grandissantes. Le journal Le pays dans sa parution du mardi 27 mai 2008 parle de casse-tête champêtre, issu du bornage de la frontière Burkina/Mali. En effet, après le bornage intervenu en fin 2007, les populations et leurs champs sont passés de parts et d'autres. Ainsi, 250 ménages

de la Kossi, coté Burkina et leurs champs du Burkina se sont retrouvés au Mali passés coté Malien. Cette situation accroît l'insécurité foncière aussi bien au Burkina qu'au Mali. Avec la saison des pluies, période par excellence des conflits fonciers, le quotidien interpelle les dirigeants des deux pays à accorder leurs violons afin d'éviter à ces peuples qui ont des liens séculaires, des affrontements sanglants comme ce fut le cas le 30 juin et le 1er juillet 2006 passés, rappelle le quotidien Le Pays. C'est pourquoi, poursuit le journal, un certain nombre de mesures ont été prises en attendant de trouver une solution définitive. Parmi ces mesures figurent l'interdiction du port des armes légères dans les champs par les paysans des localités concernées, l'interdiction des nouveaux défrichements de parts et d'autres, et la réglementation de la migration rurale entre les deux pays.

L'Express du Faso dans sa parution du 17 juillet 2008, quant à lui relate des affrontements entre agriculteurs. Ces affrontements survenus le 13 juillet 2008 dans les villages de Beleseno et Bidi dans la province de l'Oudalan, précise le journal, ont fait sept blessés. Un champ dont des agriculteurs se disputent la propriété serait à l'origine du conflit. Les autorités avaient suspendus les activités

sur le champ en question, mais les habitants de Belel-séno ont violé cette décision. Ceux de Bidi, s'estimant dupés par les responsables communaux ont voulu se rendre justice. Les coups de sabres, de machettes et de gourdins se sont arrêtés grâce à l'intervention des forces de l'ordre. Ils assurent actuellement la protection des habitants de Belel-Seno. Cette situation vient raviver des souvenirs récents où la question foncière avait fait des morts dans le sud-ouest du Burkina, conclut l'Express du Faso. ●



**Mettre le foncier au coeur du débat sur le développement durable.**

**GRAF Infos**  
Bulletin de liaison du Groupe de Recherche et d'Action sur le Foncier

Tél. 50 34 14 57  
E-mail: graf@fasonet.bf  
Site : www.graf-bf.org

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
Dr Daniel Thiéba

Coordonnateur de la publication  
Souleymane Ouattara

RÉDACTION  
Valérie Koutou, Nouredhine Salouka, Thierry Ouédraogo et les membres du GRAF

MAQUETTE, PHOTOS & IMPRESSION  
Jade Productions

Ce numéro a été tiré à 800 exemplaires. Il en existe une version électronique et téléchargeable sur le site du GRAF.

[www.graf-bf.org](http://www.graf-bf.org)